

**PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE**  
**du 5 mai 2025**

*L'an deux mil vingt-cinq, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean Albert BOULAY, Maire.*

*M. BIGOT Jacky a été élu secrétaire.*

*Convocation du 29 avril 2025.*

**PRESENTS** : M. BOULAY Jean-Albert, Mme KROVIARSKI-PORTEVIN Bénédicte, M. RIDOR Gérard, M. RIGOLLET Alain, Mme TOURNEAU Guylaine, M. AMIOT Michel, M. BIGOT Jacky, Mme BIGOT Laëtitia, Mme LE GALL Céline, M. BEAUNÉ Christian, Mme FLEURY Joëlle, M. ABADALLAH Georges, Mme CABIROL Marie-Christine.

**ABSENTS EXCUSES** : M. THÉRET Jean-Pierre (pouvoir à Mme CABIROL Marie-Christine) et Mme CARMINATI Catherine (donne pouvoir à Mme KROVIARSKI-PORTEVIN Bénédicte).

*Nombre de membres du conseil : 15*

*Nombre de présents : 13*

*Nombre de procuration : 2*

*Nombre de votants : 15*

**Approbation du procès-verbal du 7 avril 2025**

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 7 avril 2025.

**2025-024 : FINANCES LOCALES : Demande de subvention Fonds Vert**

✓ Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal autorise M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès des services préfectoraux pour le projet de maintien d'un local multi-commerces.

**Délibération 2025-025 – FINANCES LOCALES : Demande d'autorisation d'engagement des dépenses des missions préalables au projet de multi commerces**

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal autorise M. le Maire à engager les dépenses pour les missions préalables du projet de multi commerces, auprès des entreprises désignées ci-dessous :

\* Etude de sols :

Ent. GEOTECHNIQUE	4 892.40 € HT	5 870.88 € TTC
-------------------	---------------	----------------

Soit 2 devis	2 187.00 HT	2 624.40 TTC
	2 705.40 HT	3 246.48 TTC

\* Mission de coordination de sécurité et protection de la santé (SPS)

BUREAU VERITAS	4 472.00 € HT	5 516.40 € TTC
----------------	---------------	----------------

\* Mission de contrôle technique (CT)

BUREAU VERITAS	7 465.00 € HT	8 958.00 € TTC
----------------	---------------	----------------

### **Délibération 2025-026 – FINANCES LOCALES : Attribution d'une subvention**

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal accepte l'octroi d'une subvention d'un montant de 300.00 €, pour la section enfants des « P'tites Marmites ».

### **Délibération 2025-027 – PERSONNEL : Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe. L'avancement de grade de l'agent concerné est effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

### **Délibération 2025-028 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : Désignation d'un délégué suppléant au conseil syndical Val du Beuvron**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de désigner M. Alain RIGOLLET, comme délégué suppléant.

### **Délibération 2025-029 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : Désignation d'un délégué au Relais d'Information Touristique de Cellettes**

2

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne à l'unanimité Mme CARMINATI Catherine comme représentante de la commune.

### **Questions diverses**

- Un compte-rendu est fait à l'assemblée concernant une réunion entre le Maire, un adjoint et le boulanger
- Les pistes piétonnes : la demande de subvention DDAD est en cours
- Le terrain de boules : il ne sera pas remis en état avant fin juin

**Prochain conseil le lundi 2 juin 2025 à 19 h**

**Levée de séance à 20 h 22**